

Compte-rendu du Conseil Municipal
Séance du 25 août 2020

Mme Marie Christine CUTURIER - Mme Isabelle DELPLACE - M. Jérémy GROSBOT – Mme Amandine MOREAU – M. Yves PERRET - Mme Jacqueline PIPERINI -

Absents excusés: Mme Sophie AYMES donne pouvoir à Mme Isabelle DELPLACE – M. Pierre MATRAY - M. Anthony CHAMPELEY – M. Philippe MARVIE -

Secrétaire de séance : Mr Yves PERRET

Ouverture de la séance à 19h30

Mme Jacqueline PIPERINI revient sur sa demande concernant l’affichage, non effectué dans les hameaux de Cizod et de Sameyriat. M. Yves PERRET se propose d’effectuer l’affichage à Cizod et M. Sébastien DELBE celui de Sameyriat.

Ce point pris en compte, le conseil municipal prend acte, le compte-rendu de la séance du 25 août 2020, est approuvé à l’unanimité.

1) Choix des entreprises concernant les travaux d’accessibilité de la Mairie

Lors de ses séances du 12 février 2016 et du 15 décembre 2017, le Conseil Municipal a décidé de lancer les travaux de mise en accessibilité des trois établissements recevant du public, en programmant les travaux relatifs à la mairie sur l’année 2020.

Pour ce faire, il a été procédé à une consultation des entreprises sur la base des devis quantitatifs et estimatifs établis par le maître d’œuvre « agence d’architecture T2F ».

Madame le Maire présente ainsi à l’assemblée les offres reçues pour ces travaux, à savoir :

Lot n° 1 – Terrassement – Démolition – Gros Œuvre

Entreprise Louis Pettini Sarl présente une offre de 6 192,15 € HT soit **7 430,58 € TTC**

Lot n° 2 – Menuiserie - Signalétique

Entreprise ELCC pour une offre de 830,70 € HT soit **996,84 € TTC**

Entreprise Les Menuisiers du Revermont pour une offre de 653,30 € HT soit **783,96€ TTC**

Entreprise BOULLY Patrick pour une offre de 990, 00 € HT soit **1 188,00 € TTC**

Lot n° 3 - Electricité

Entreprise Bruno Thoubillon pour une offre de 2 845,00 € HT soit **3 414,00 € TTC**

Entreprise Canale pour une offre de 2 290,00 € HT soit **2 748,00 € TTC**

Lot n° 4 – Serrurerie

Entreprise EURL MEYGRET pour une offre de 3 183,78 € HT soit **3 820,53 € TTC**

M. BERTHOLON Sylvain, auto-entrepreneur pour une offre de **2 850,00 € HT,**

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l’unanimité,

- **Décide** de procéder aux travaux de mise en accessibilité de la mairie sur l’année 2020 ;
- **Décide** de retenir pour ces travaux les entreprises suivantes :

Lot n° 1 – Terrassement – Démolition – Gros Œuvre

Entreprise Louis Pettini Sarl présente une offre de 6.192,15 € HT soit 7.430,58 € TTC

Lot n° 2 – Menuiserie – Signalétique

Entreprise Les Menuisiers du Revermont pour une offre de 653,30 € HT soit 783,96€ TTC

Lot n° 3 – Electricité

Entreprise Canale pour une offre de 2.290,00 € HT soit 2.748,00 € TTC

Lot n° 4 – Serrurerie

M. Bertholon Sylvain, auto-entrepreneur pour une offre de 2.850,00 € HT,

- **Autorise** le Maire à signer avec ces quatre entreprises retenues tout document se rattachant à ce dossier.

Questions diverses – Informations

L'entreprise CLM TP doit nous faire parvenir un devis pour le déneigement de la commune. Mr FRUCTUS, l'entrepreneur a déjà effectué le déneigement en 2018 et 2019.

Une question est posée sur l'enlèvement des boîtes aux lettres de départ du courrier, dans les hameaux de Cizod et Sameyriat. La poste ne laisse pas le choix aux communes.

Nous avons décidé d'envoyer un courrier au nom de la commune pour suggérer des solutions.

Les riverains de « la Montée de la Cure » sont dans l'attente d'une réponse sur la remise en eau du bac. Une première réponse a été donnée dans le compte-rendu du 17 août 2020.

Pour rappel le conseil municipal n'est pas contre le projet, il a émis quelques réserves et plus particulièrement le fait, que ces travaux n'engendrent aucun surcoût pour la commune.

La séance est levée à 20h30

Le Maire,
Marie Christine Cuturier

